

SECRETARIAT GENERAL DU CONSEIL
DES MINISTRES

LE DECRET N° 78/066 DU 6 FEVRIER 1978

Portant nomination de Monsieur MOUYABI André Georges Secrétaire des affaires étrangères de 2° échelon en qualité de Directeur des affaires administratives et Financières au Secrétariat Général à l'administration du Territoire.

LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE
DU PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT
MINISTRE DU PLAN

V I S A S :

Vu l'acte fondamental du 5 Avril 1977;

Vu l'acte n°005/PCT du 19 Mars 1977 portant création du Comité Militaire du Parti et fixant ses attributions;

Vu l'acte n°001/PCT/OMP du 3 Avril 1977 fixant l'organisation et la structuration du Comité Militaire du Parti;

Vu le décret 77/165 du 5 Avril 1977 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;

Vu l'ordonnance n°035/77 du 28 Juillet 1977 relative à l'exercice du Pouvoir Réglementaire en République Populaire du Congo;

Vu le décret n°77/547 du 3 Novembre 1977 portant attributions et organisation du Ministère de l'Intérieur;

Vu le décret n°77/548 du 3 Novembre 1977 portant création attributions et organisation du secrétariat Général à l'administration du Territoire;

Sur décision du Comité Militaire du Parti prise le 2 Décembre 1977.

D E C R E T E :

Article 1er.- Monsieur MOUYABI André-Georges, Secrétaire des affaires étrangères de 2° échelon en service à la Direction Générale de l'administration du Territoire est nommé Directeur des affaires administratives et Financières au secrétariat Général à l'administration du Territoire.

Article 2.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 6 FÉVRIER 1973

Par le Deuxième Vice-Président du Comité Militaire du Parti, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan

~~Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-~~

Le Ministre de l'Intérieur

Le Ministre des Finances

~~Commandant F.Xavier KATALI.-~~

Henri LOËS.-

Le Ministre des affaires étrangères et de la Coopération.-

gruf

Théophile OBENGA.-